

Le 7 octobre 2026
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les 6 premiers mois de mandat : un nouveau cap pour le Clermontais de demain



Élections communautaires – 14 avril 2026

Une méthode en action pour faire grandir le territoire

Depuis avril 2026, la Communauté de communes du Clermontais a changé de dynamique sous l'impulsion de son nouveau Président, Gérard Bessière. Après six premiers mois consacrés à installer une méthode claire basée sur l'écoute et la proximité, le cap est désormais fixé : transformer le territoire collectivement, sans jamais lui faire perdre son identité et son âme.

« *Avant d'être un élu, je suis un homme de terrain* », rappelle le Président de l'intercommunalité. Fort de son ancrage local, de ses valeurs humanistes et de son expérience de maire débutée en 2020, il refuse l'idée d'un bilan prématuré pour lui préférer un « *premier bilan de méthode* ». Son message est sans équivoque : il n'est pas le maire de Clermont qui exerce une fonction de président, mais bien le président fédérateur de l'ensemble des 21 communes et des quelques 30 000 habitants du territoire.

Écoute, proximité et efficacité



Tournée des communes - Paulhan

Pour faire de la politique autrement, la gouvernance des six derniers mois a posé des bases solides :

- Le temps a d'abord été consacré à la rencontre des forces vives : maires, acteurs économiques, associations et forces de terrain.
- L'organisation communautaire est en profonde restructuration pour gagner en lisibilité et en efficacité.



Bureau communautaire – 21 avril 2026

- Une priorité absolue a été donnée à la protection des populations, illustrée par un premier bureau communautaire spécifiquement dédié à la sécurité en présence de la gendarmerie et des services de secours.

Quatre piliers pour relever les défis de demain

Pour atteindre son ambition globale – faire du Clermontais un territoire où il fait bon vivre, travailler, entreprendre, se soigner et éduquer ses enfants sereinement – le Président dévoile les prémices d'un projet de territoire structuré autour de quatre piliers interdépendants :

- **L'attractivité (Créer des perspectives)** : L'objectif est de déployer une stratégie économique offensive et équilibrée pour permettre aux habitants de s'installer de créer de l'activité, de vivre et de s'épanouir sur le territoire. Le développement s'appuiera sur les zones d'activités, la redynamisation des commerces de centre-ville et le soutien aux filières stratégiques (santé, viti-vinicole, tourisme et eau¹).



Visite de l'entreprise Chemdoc –
Filière de l'eau - 05 juin 2026



Le président aux côtés des équipes de la petite-
enfance - Fête de la petite enfance – 13 juin 2026

- **La solidarité et les services de proximité (servir au quotidien et mutualiser)** : L'intercommunalité doit apporter des réponses adaptées à chaque âge de la vie (santé, sport, culture, espaces jeunesse) et garantir l'efficacité des services publics du quotidien (eau, assainissement, déchets, accueils petite enfance et jeunesse). Cette solidarité s'exerce aussi entre les 21 communes qui ont toutes leur place dans la construction du projet de territoire et dans un projet de pacte de gouvernance.

En 2027, 4 réunions publiques seront d'ailleurs programmées pour présenter aux habitants le nouveau projet de territoire.

¹ Concernant la filière de l'eau : une réflexion est en cours sur un projet de structuration de filière, la « Membrane-Valley » qui pourrait regrouper le cluster d'entreprises déjà existantes sur ce marché : CHEMDOC, NEREUS, FIRMUS, IMECA PROCESS, ROUSSELET ENVIRONNEMENT. Les réusages de l'eau sont effectivement une thématique d'avenir pour le territoire avec un Living Lab déjà en place en partenariat avec l'université de Montpellier et 40 unités de recherche, financé par la Région Occitanie.

- **La sécurité (Garantir la liberté)** : Considérant que la sécurité est une condition fondamentale de la liberté, l'action publique portera une politique globale de prévention en dialogue étroit avec l'État, la gendarmerie et les pompiers. Pour le Président, « *la sécurité n'est pas opposée à l'humanisme [...] protéger les personnes, c'est aussi prendre soin d'elles* ».
- **L'aménagement (Construire avec cohérence)** : L'avenir du Clermontais passe par l'amélioration des mobilités entre ses espaces urbains et ruraux, ainsi que par une conscience écologique forte pour protéger les paysages et les terres agricoles. En matière d'habitat, la ligne de conduite est claire : « *Construire lorsque c'est nécessaire, réhabiliter lorsque c'est possible* ».

« *Je ne veux pas seulement administrer un territoire. Je veux contribuer à le faire grandir* », conclut le Président. Le message est passé : pour préparer le territoire de demain sans dénaturer celui d'aujourd'hui, le Clermontais fait le choix de ne pas subir, mais d'agir.



De g.à.d : Jean-Pierre Radi, Maire de Villeneuve, Chantal Mauchet, préfète de l'Hérault et Gérard Bessière, président de l'intercommunalité – Visite officielle de Madame la préfète de l'Hérault – 06 octobre 2026